

- Av. du 1<sup>er</sup>-Mars 26
- CH-2000 Neuchâtel

# Rapport annuel 2023

---

## Institut de droit de la santé

**Neuchâtel**

**Mai 2024**

Direction de l'IDS

## Table des matières

A.	Introduction.....	3
B.	Aspects administratifs.....	3
1.	Conseil de l'IDS.....	3
2.	Direction et collaboratrices et collaborateurs de l'IDS.....	4
3.	Financement.....	5
C.	Activités durant l'année 2023.....	6
1.	Participation à des réseaux universitaires .....	6
2.	Enseignements en droit de la santé.....	8
2.1	Cours réguliers à l'Université de Neuchâtel .....	8
2.2	Cours donnés dans d'autres Hautes Écoles .....	9
2.3	Formation doctorale .....	9
2.4	Formation continue .....	9
2.5	Autres cours.....	10
3.	Organisation de manifestations scientifiques .....	10
4.	Publications de l'Institut.....	11
5.	Publications des membres de l'IDS .....	11
6.	Recherches.....	14
6.1	Projets de recherche de l'IDS.....	14
6.2	Thèses de doctorat .....	15
6.3	Mémoires de master .....	16
7.	Prix et bourses.....	18
8.	Conférences en droit de la santé .....	18
9.	Mandats.....	21
	Varia.....	23

## **A. Introduction**

L'année 2023 a été un retour à la normale suite à la pandémie du Covid-19. L'IDS a pu maintenir un volume satisfaisant d'activités (recherche, enseignement, contribution à des manifestations scientifiques, publications, mandats). Une partie considérable de nos activités a consisté à préparer le 30e anniversaire de l'institut en 2024, avec un cycle de quatre conférences, ainsi que le séminaire doctoral en droit comparé de la santé de deux jours, qui aura lieu en Suisse en mai 2024.

Comme toute la communauté universitaire, l'IDS a subi les conséquences de la cyberattaque du mois de février 2022. Selon les informations reçues du rectorat, nous n'avons pas connaissance de vols de données sur les mandats externes de l'institut.

Le présent rapport annuel présente de manière succincte quelques questions administratives liées aux ressources humaines et budgétaires (ci-dessous B) puis passe en revue les principales activités menées par toute l'équipe (ci-dessous C).

## **B. Aspects administratifs**

### **1. Conseil de l'IDS**

Depuis le 01.01.2020 et pour une période de quatre ans, le Conseil de l'IDS, nommé par le Conseil de Faculté de la faculté de droit, est composé des personnes suivantes :

- EVELYNE CLERC, professeure à la Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel, qui assure la présidence,
- GAÏA BARAZZETTI, responsable de recherche à l'Université de Lausanne,
- NATHALIE BRUNNER, collaboratrice scientifique à l'IDS,
- PHILIPPE BAUER, avocat et Conseiller aux Etats,
- OLIVIER HARI, professeur et doyen de la Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel jusqu'au 31.07.2023 ; dès le 01.08.2023 VALERIE DEFAGO, professeure et doyenne de la Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel,
- FÉLIX KESSLER, professeur à la Faculté des sciences de l'Université de Neuchâtel et vice-recteur,
- JOACHIM MARTI, professeur d'économie de la santé à la Faculté de biologie et de médecine de l'Université de Lausanne,
- WILLIAM PRALONG, professeur honoraire à l'EPFL,
- VÉRONIQUE BOILLET, professeure à la Faculté de droit à l'Université de Lausanne.

Le Conseil de l'IDS s'est réuni au printemps et en automne 2023. Ces séances ont eu lieu le 02.05.2023 en-semi présentiel (format hybride) et le 28.11.2023 en présentiel. Durant ces 2 séances, le Conseil a approuvé les comptes ainsi que le rapport 2022 et a également procédé à l'adoption du budget 2024.

## 2. Direction et collaboratrices et collaborateurs de l'IDS

La direction de l'IDS est assurée par les professeures Sabrina Burgat, Anne-Sylvie Dupont, Sandra Hotz et Mélanie Levy.

Au 01.01.2023, les personnes suivantes (par ordre alphabétique) composent donc l'IDS :

- NATHALIE BRUNNER, collaboratrice scientifique (mandats CLASS, 50%, et autres, 30%),
- ALICE BRYK, doctorante FNS (70%),
- SABRINA BURGAT, professeure ordinaire (50%), en droit civil et droit de la santé, co-directrice (assure la présidence de la direction collégiale de janvier à août 2023),
- RACHEL CHRISTINAT, chargée d'enseignement dans le MAS en droit de la santé et la formation continue destinée aux médecins souhaitant pratiquer à charge de l'assurance obligatoire des soins,
- NATALIA COSSENTINO, Assistante-doctorante chaire de droit civil et droit de la santé (75% S. Hotz) dès le 01.02.2023, et collaboratrice scientifique chaire de droit de l'innovation (25% D. Kraus) dès le 01.12.2022,
- FELIX DELERM, doctorant FNS (70% FNS) et assistant (25% M. Levy),
- ANNE-SYLVIE DUPONT, professeure ordinaire (50%) de droit des assurances sociales (rattachée à la fois à l'IDS et au Centre d'étude des relations de travail [CERT]) co-directrice,
- ANNA GALMICHE, assistante-doctorante (75% M. Levy),
- ISABELLE GARIN, collaboratrice administrative (80%),
- AUDE GUILLOT, doctorante FNS (70% FNS) et assistante (25% S. Hotz),
- DYLAN HOFMANN, doctorant FNS (70% FNS),
- SANDRA HOTZ, professeure ordinaire (50%) en droit civil et droit de la santé, co-directrice (assure la présidence de la direction collégiale d'août 2023 à juillet 2024),
- MELANIE LEVY, chercheuse FNS Eccellenza (25%) professeure avec pré-titularisation (75%) en droit de la santé publique, co-directrice,
- GERALDINE MARKS, collaboratrice scientifique (projet Sinergia, 40% jusqu'en février 2023 puis 50% projet PNR80),
- FLORIANE MERLINO, coordinatrice de programmes formation (60%),
- ASTRID PILOTTIN, assistante-doctorante (100% D. Kraus, [PI]<sup>2</sup>), reste rattachée à l'IDS du fait que son sujet de thèse contient des thématiques liées au droit de la santé,
- MICHAEL SAUL, collaborateur scientifique jusqu'au 31.07.2023, dès le 01.08.2023 assistant-doctorant (100 % S. Burgat),
- ALINE SIGRIST, collaboratrice scientifique TRREE 20%,
- JEROME SAINT-PHOR, assistant-doctorant jusqu'au 31.07. 2023 (100% S. Burgat),

- SAMUEL SANDOZ, collaborateur scientifique (mandat CLASS, 80%),
- GENTIANE SCHWARZER, doctorante FNS Sinergia dès 01.11.2023 (70% S. Burgat),
- DOMINIQUE SPRUMONT, professeur titulaire, TRREE et Sinergia,
- VLADISLAVA TALANOVA, assistante-doctorante (100% D. Sprumont ; poste financé par le canton de Vaud).

Les mutations suivantes sont intervenues parmi les collaboratrices et collaborateurs de l'IDS durant l'année 2023 :

- MICHAEL SAUL, collaborateur scientifique jusqu'au 31.07.2023 puis assistant doctorant dès le 01.08.2023 (100% S. Burgat),
- JEROME SAINT-PHOR, départ au 31.07.2023,
- GENTIANE SCHWARZER, doctorant-e FNS Sinergia, arrivée le 01.11.2023,
- Vladislava Talanova, assistante-doctorante, départ au 31.12.2023.

### **3. Financement**

Les principales sources de financement de l'IDS restent identiques pour 2023. Pour mémoire, les ressources de l'IDS proviennent pour une part du budget ordinaire de l'Université, pour une autre part des activités de l'IDS et, troisièmement, de divers subsides de recherche, notamment du FNS. Les sources principales sont ainsi les suivantes :

- Le budget ordinaire de l'Université de Neuchâtel couvre une partie des frais de fonctionnement de l'IDS (budget de CHF 15'000.- en 2023) et les salaires des personnes émargeant au budget de l'État (professeur-e-s, chargé-e-s d'enseignement, maître-s-assistant-e-s, assistant-e-s doctorant-e-s, 50% du poste de secrétaire).
- Les subsides de recherche en provenance du Fonds national suisse pour la recherche scientifique couvrent les salaires d'une chercheuse et de quatre doctorant-e-s (projet Eccellenza), d'une collaboratrice scientifique (projet Sinergia jusqu'en février 2023 puis PNR80 Inégalités et bien-être dès avril 2023 ; d'une doctorante (projet Sinergia FamyCH) dès novembre 2023.
- Des subsides CUSO et UniNE couvrent le salaire de la gestionnaire de l'école doctorale santé, médecine, société ainsi qu'une partie des coûts d'organisation.
- Le produit des cours et formations offerts par l'IDS, spécialement la formation continue (MAS/DAS/CAS) en droit de la santé, ainsi que des colloques, séminaires et publications réalisés par l'IDS couvre les salaires de la coordinatrice du MAS en droit de la santé et les coûts d'organisation du MAS, une partie du salaire de la secrétaire ainsi qu'une partie des frais de fonctionnement de l'IDS.
- Les revenus tirés des mandats et avis de droit rendus par l'IDS, en particulier le mandat des cantons latins portant sur le secrétariat exécutif et scientifique de la Conférence latine des affaires sanitaires et sociales (CLASS, environ CHF 200'000.- par an) couvrent le salaire d'une collaboratrice et d'un collaborateur scientifique.

- La formation en ligne liée à l'initiative TRREE est autofinancée en facturant la participation des personnes provenant des 20 pays à revenu élevé selon la Banque mondiale. Cela génère un revenu de CHF 50-60'000 par année qui couvre une partie du salaire d'une collaboratrice scientifique Aline Sigrist.
- Le soutien financier du canton de Vaud prévu dans la Convention passée avec l'Université de Neuchâtel couvre le salaire de Dominique Sprumont et de son assistante-doctorante.
- Dans le cadre du budget alloué à la Faculté de droit, le décanat a octroyé un financement pour l'engagement d'une étudiante pour le soutien de la gestion et le suivi de nos activités sur les réseaux sociaux.

La gestion de la bibliothèque de l'IDS est assurée par la collaboratrice administrative qui coordonne les commandes, les prêts et gère, avec l'aide des collaborateur-trice-s, l'accès physique à la bibliothèque aux personnes désireuses de l'utiliser. Les commandes groupées (au minimum 10 ouvrages) sont assurées par la bibliothèque de la Faculté de droit, qui s'occupe également du catalogage. Les prêts sont enregistrés par la bibliothèque de la Faculté des sciences économiques. À ce jour, nous sommes toujours dans une situation incertaine concernant la gestion de cette bibliothèque.

Il est renvoyé pour le surplus, en particulier pour tous les détails des recettes et des dépenses, aux comptes annuels de l'Institut, soumis chaque année pour approbation au Conseil de l'IDS en même temps que le rapport annuel.

## **C. Activités durant l'année 2023**

### **1. Participation à des réseaux universitaires**

L'IDS se trouve impliqué dans de nombreux réseaux universitaires et professionnels aux niveaux suisse et international. Ce réseautage contribue beaucoup à son rayonnement dans la mesure ou non seulement il permet de faire connaître ses activités et ses domaines de compétence, mais il représente aussi des occasions d'apprendre les derniers développements et les nouveaux enjeux qui surgissent en droit de la santé.

Ces réseaux sont activés dans différentes activités scientifiques de l'IDS. Au niveau suisse, il s'agit de :

- La formation continue de l'IDS (MAS/DAS/CAS) qu'il est possible de combiner avec des formations offertes par les Universités de Lausanne et Genève ainsi que l'Institut de recherches économiques IRENE de la faculté des sciences économiques de l'Université de Neuchâtel ;

- Les projets de recherche Sinergia sur la santé personnalisée et PNR80 inégalités et bien-être dans le cadre des mesures adoptées en Suisse durant la pandémie de Covid-19 et du projet Sinergia FamyCH (dès novembre 2023), qui regroupent des forces interdisciplinaires en provenance de plusieurs Universités romandes ;
- Le Programme doctoral Santé, médecine et société auquel participent des doctorant-e-s et collègues de plusieurs Universités suisses venant de plusieurs disciplines ;
- L'édition de la seule revue spécialisée en droit de la santé en Suisse, la Revue Suisse de Droit de la Santé, réalisée en collaboration avec des collègues de plusieurs Universités suisses, notamment de Zurich ;
- Le mandat d'assurer le secrétariat exécutif de la Conférence latine des affaires sanitaires et sociales (CLASS) qui regroupe les conseillères-ers d'État et ministres de la santé de tous les cantons latins, y compris Berne ;
- Collaboration avec la SSPH+, membres de la faculté Sabrina Burgat et Sandra Hotz et membres du Conseil de fondation Sandra Hotz et Mélanie Lévy.

Au niveau international, les activités suivantes sont, parmi d'autres, menées grâce au réseau développé avec des partenaires de plusieurs pays :

- Les recherches en épidémiologie légale, menées en collaboration avec des collègues notamment des États-Unis et soutenues à la fois par l'OMS et l'OFSP ;
- Le séminaire doctoral international en droit de la santé, organisé avec l'Université de Paris, l'Université de Louvain, l'Université McGill et l'Université de Montréal ;
- Le projet TRREE (Training and Ressources in Research Ethics Evaluation) qui implique la participation de plus de 20 pays en Afrique, Amérique, Asie et Europe ;
- Le Master bilingue en droit comparé de la santé offert conjointement avec King's College à Londres et l'Université de Paris ;
- L'IDS est aussi partenaire scientifique de l'Association médicale mondiale (AMM). Il est aussi représenté dans le Conseil des Organisations Internationales des Sciences médicales (CIOMS).

Il convient de souligner à cet égard la reconnaissance croissante, par les professions soignantes et par les spécialistes des autres disciplines de la santé publique, du rôle que le droit peut jouer pour aider à affronter les grands défis contemporains des soins et de la santé publique. La pandémie de COVID-19 a rappelé, s'il était nécessaire, que le droit est une discipline incontournable de la lutte contre les épidémies. La participation active de l'IDS à la SSPH+ (dont Mélanie Levy et Sandra Hotz sont membres du Conseil de fondation depuis mai 2022) constitue ainsi un enjeu très important pour l'avenir de l'IDS.

## 2. Enseignements en droit de la santé

L'IDS a toujours été très actif dans l'enseignement, que ce soit dans les programmes de bachelor et master des Hautes Écoles, dans la formation doctorale ou encore dans la formation continue.

### 2.1 Cours réguliers à l'Université de Neuchâtel

Ainsi, les enseignements réguliers suivants ont été dispensés à l'Université de Neuchâtel dans le domaine du droit de la santé par les enseignant-e-s rattaché-e-s à l'IDS ou collaborant avec lui, durant les semestres de printemps et d'automne 2023 :

- Organisation et financement des soins de santé, par Anne-Sylvie Dupont (2h/semestre ; master) ;
- Droit pharmaceutique et des autres produits de santé, par Mélanie Levy (2h/semestre ; master) ;
- Droit et progrès médical, par Dominique Sprumont (2h/semestre ; master) ;
- Droit médical, par Sandra Hotz (4h/semestre ; master) ;
- Droit de la santé publique, par Mélanie Levy (4h/semestre ; master) ;
- Séminaire thématique par Sabrina Burgat (master) ;
- Séminaire thématique, Développement continu de l'assurance-invalidité, par Anne-Sylvie Dupont (master) ;
- Séminaire thématique, Surveillance des professionnel-le-s de la santé, par Rachel Christinat (master) ;
- Séminaire intensif, 2ème année de bachelor, par Sabrina Burgat ;
- Droit des assurances sociales, par Anne-Sylvie Dupont (2h/semestre ; bachelor 3<sup>e</sup> année) ;
- Droit des assurances sociales approfondi, par Anne-Sylvie Dupont (2h/semestre ; master) ;
- Droit des brevets, biotechnologie et sciences de la vie, par Daniel Kraus (1h/semestre ; master).
- Séminaire sur le début de la vie, par Sandra Hotz (FS, pour les étudiant.es. de la médecine).

Les différents cours susmentionnés proposés dans la filière de master permettent à l'Université de Neuchâtel d'offrir une orientation en droit de la santé et des biotechnologies, qui reste unique en Suisse. Les cours, dont plusieurs n'ont pas d'équivalent dans les autres Universités suisses, attirent des étudiant-e-s venant d'autres Universités helvétiques ou étrangères, dans le cadre de la mobilité nationale et internationale.

## 2.2 Cours donnés dans d'autres Hautes Écoles

Divers cours dans le domaine du droit de la santé ont, en outre, été dispensés par des personnes rattachées à l'IDS dans le cadre de programmes de bachelor, de master ou de formation continue d'une Haute École suisse :

- Un cours d'introduction au droit et à l'éthique (3h/semestre) dans le cadre des masters en Sciences et Technologies et en Bioingénierie et Biotechnologie à l'EPFL, par Géraldine Marks ;
- Un cours d'introduction à l'épidémiologie légale (formation sur 2 journées) dans le cadre du CAS en santé publique d'Unisanté, Lausanne, par Géraldine Marks ;
- Un cours de droit de la santé (24 périodes) dans le CAS en gouvernance des systèmes de santé, Unisanté, par Sabrina Burgat ;
- Un cours de droit de la santé (4 heures) dans le CAS en santé publique, d'Unisanté, Lausanne, par Mélanie Levy ;
- Cours d'introduction au droit de la santé publique donné à la Swiss School of Public Health (SSPH+), par Mélanie Levy.
- Un cours d'introduction au droit de la santé (8 heures) dans le MAS Psychologie de la santé, d'UNIFR et UNIL et UNIGE, Fribourg, par Sandra Hotz ;
- Un cours (4 heures) sur les droits des patient-e-s dans le cadre du séminaire de logopédie interdisciplinaire à la faculté des lettres et sciences humaines de l'université de Neuchâtel, par Nathalie Brunner ;
- Un cours (6 heures) consacré aux droits des patient-e-s dans le DAS en droit et gestion d'institutions de soins de la Faculté de sciences économiques de l'UniNE, par Nathalie Brunner.

## 2.3 Formation doctorale

Programme Santé, Médecine et Société, organisé et supervisé par l'Institut de droit de la santé de l'Université de Neuchâtel (Sandra Hotz et Mélanie Levy avec Alice Bryk Silveira), le programme s'articule sur un séminaire d'introduction et des séminaires thématiques. Il est conçu de manière à permettre aux participant-e-s d'élargir leurs compétences de recherche et d'intégrer d'autres perspectives et approches, dans une dynamique interdisciplinaire et interprofessionnelle, d'apporter une contribution originale dans leur champ disciplinaire et plus largement dans le champ de la connaissance en santé publique et en médecine (avec une participation de la CUSO).

## 2.4 Formation continue

Le programme de formation continue de l'IDS en droit de la santé est désormais bien connu en Suisse romande. Il s'est poursuivi en 2023, selon une organisation modulaire (CAS/DAS/MAS) qui permet aux personnes intéressées de suivre :

- Soit une formation de 15 crédits ECTS consacrée à une thématique (Droits des patient-e-s ; Assurances sociales, travail et santé ; Défis juridiques de la santé publique) et d'obtenir, après avoir passé avec succès les examens correspondants, un Certificate of Advanced Studies (CAS, 15 ECTS) en droit de la santé ;
- Soit deux programmes de CAS de 15 crédits ECTS et d'obtenir, après la rédaction d'un mémoire de 5 crédits ECTS et passé avec succès les examens correspondants, un Diploma of Advanced Studies (DAS, 35 ECTS) en droit de la santé ;
- Soit l'ensemble des trois CAS thématiques offerts par l'IDS (ou deux des trois CAS de l'IDS, complétés par un CAS de l'Université de Lausanne ou de Genève) et d'obtenir, après la rédaction d'un mémoire de 15 crédits ECTS et passé avec succès les examens correspondants, un Master of Advanced Studies (MAS, 60 ECTS) en droit de la santé ;
- Soit un DAS en droit et gestion d'institutions de soins de 35 crédits ECTS, complété par un des trois CAS offerts par l'IDS et d'obtenir, après la rédaction d'un mémoire de 10 crédits ECTS et passé avec succès les examens correspondants, un Master of Advanced Studies (MAS, 60 ECTS) en droit et gestion d'institutions de soins.

Quant au CAS Droit des patient-e-s qui s'est déroulé de janvier à novembre 2023 sous la direction de Sabrina Burgat, celui-ci a réuni 23 participant-e-s. Plusieurs personnes ont souhaité poursuivre leur parcours d'études en s'inscrivant à un DAS ou MAS en droit de la santé ou en droit et gestion d'institutions de soins.

La formation continue destinée aux médecins Conformer sa pratique aux exigences légales, en partenariat avec la Société neuchâteloise de médecine et le Service de la santé publique élaborée par Anne-Sylvie Dupont et Rachel Christinat, s'est déroulée les 17 et 18.03.2023.

Nous avons pu préparer sur demande du Centre d'Animation des Pharmaciens de Suisse (CAP) pendant l'année 2023 un nouveau cours de droit de la santé pour les pharmaciennes, qui va se dérouler en mai 2024.

## **2.5 Autres cours**

- Nathalie Brunner dispense annuellement à plusieurs reprises un cours sur différents problèmes de droit de la santé dans le cadre de la formation initiale pour les infirmières et infirmiers indépendant-e-s organisée par l'ASI-Curacasa.

## **3. Organisation de manifestations scientifiques**

Le séminaire doctoral international en droit comparé de la santé s'est tenu les 11 et 12.05.2023 à Montréal.

La 29e Journée de droit de la santé en collaboration avec la 13e journée de l'innovation a eu lieu le 14.09.2023 sur le thème Nouvelles technologies dans la santé : entre innovations et sécurité des patient-e-s ;

Le programme Midi Santé est destiné aux doctorant-e-s et chercheur-euse-s de l'IDS. Chaque mois une personne différente présente un sujet qui est ensuite débattu par l'ensemble des participant-e-s.

L'IDS a profité de la venue du Prof. Christian Crocetta, IUSVE Venice, pour organiser un IDS Autumn Talk le 21.11.2023 sur la thématique suivante : L'Italie et l'épreuve de l'assistance au suicide : entre autonomie et décisions jurisprudentielles.

#### **4. Publications de l'Institut**

La Revue suisse de droit de la santé / Schweizerische Zeitschrift für Gesundheitsrecht (RSDS), éditée par l'IDS et l'Université de Zurich, en particulier Thomas Gächter, a paru sous forme de deux numéros spéciaux, le 01.02.2023 et le 20.08.2023, de la Jusletter hebdomadaire électronique de Weblaw, qui compte plus de 15'000 abonné-e-s.

Publication de la 28<sup>e</sup> Journée de droit de la santé de l'IDS 2022 : Sabrina Burgat/Anne-Sylvie Dupont/Sandra Hotz/Mélanie Levy (éd.), Familles et professions de la santé: de la naissance à la mort, Basel 2023.

#### **5. Publications des membres de l'IDS**

Durant l'année 2023, les membres de l'IDS (par ordre alphabétique) ont rédigé les principales publications suivantes (la liste n'est pas exhaustive) dans le domaine du droit de la santé (à l'exclusion d'autres domaines) :

##### **Sabrina Burgat**

- État de droit et état d'urgence : perspectives en droit des familles, SJ 2023, 303-316.
- Droit des familles, in : Bohnet/Dupont (éd.), Le droit pour le praticien 2022 / 2023, Bâle/Neuchâtel 2023, p. 167-185 (avec Jérôme Saint-Phor et Michael Saul).
- Egalité : Glossaire scientifique à l'honneur de Pascal Mahon, Matthey F. , Dupont AS., Défago Gaudin V. (éds.), Bâle/Neuchâtel 2023, p. 121-126 (avec Fanny Matthey).

##### **Natalia Cossentino**

- Droit de la santé, in : Bohnet/Dupont (éd.), Le droit pour le praticien 2022 / 2023, Bâle/Neuchâtel 2023, p. 131-142 (avec Sandra Hotz).

##### **Félix Delerm**

- Healthwashing : corporate communication strategies in a legal grey zone (avec Anna Galmiche et Mélanie Levy) dans la revue Loyola Consumer Law Review, Volume 36, Issue 1, 2023.

### **Anne-Sylvie Dupont**

- La pantomime des gueux : de la cour des miracles à la Cour des assurances sociales, in : Frédéric Bernard/Maya Hertig Randall/Christian Bovet/Alexandre Flückiger, *Le droit au service de l'humanité. Mélanges en l'honneur de Michel Hottelier*, Genève/Zurich 2023, pp. 147-155.
- Financement des soins à domicile et des séjours en établissements médico-sociaux (EMS), in : Stéphanie Dagron/Anne-Sylvie Dupont/Karine Lempen, *Seniors et droit social : défis actuels*, Zurich 2023, pp. 241-274 (avec Marco Meli).
- Nouvelles configurations interpersonnelles : Le droit des assurances sociales est-il à la page ?, in : Marc Hürzeler/Frédéric Krauskopf (éds), *Personen-Schaden-Forum 2023*, Zurich 2023, pp. 37-55.

### **Anna Galmiche**

- Diagnostic des variations de développement sexuel, quelle prise en charge juridique des foetus et des nouveau-nés ? Regards comparés entre la France et la Suisse paru dans l'ouvrage *Naître ou ne pas naître, de l'Antiquité au XXIème siècle*, sous la direction de François Violla, Pascal Vielfaure et Lucile Lambert Garel - septembre 2023 chez LEH Éditions
- Healthwashing : corporate communication strategies in a legal grey zone (avec Félix Delerm et Mélanie Levy) dans la revue *Loyola Consumer Law Review*, Volume 36, Issue 1, 2023.

### **Aude Guillot**

- Le Healthy Smart nudging : Quels enjeux juridiques ? - Les technologies cognitives comme instruments de contrainte étatique douce pour promouvoir la santé publique, in : Guillaume, F.(éd.), *La technologie, l'humain et le droit*, Berne 2023, pp. 259-284.

### **Dylan Hofmann**

- Le développement du Quantified Self : de l'adoption d'un meilleur mode de vie à une nouvelle forme de science citoyenne., in : Guillaume, F. (éd.), *La technologie, l'humain et le droit*, Berne 2023, pp. 285-311.

### **Sandra Hotz**

- Le droit à l'autodétermination et le mandat pour cause d'inaptitude, in: *Vorsorgeauftrag / Mandat pour cause d'inaptitude*, Franz B., Mooser M. (eds), Zurich 2023, pp. 125-151.
- Selbstbestimmung in der Geburtshilfe. Eine rechtliche Einordnung, in: *Obstetrica*, Revue spécialisée des sages-femmes 3/2023, pp. 48 ss  
<https://obstetrica.hebamme.ch/de/profiles/3f957b8ee011-obstetrica/editions/obstetrica-3-2023/pages/page/25>.

- Zisset A., Robin D., Albermann K., Datrva J., Hotz S., Wieber F., von Rhein M Diagnosis and management of ADHD: a pediatric perspective on practice and challenges in Switzerland, *BMC Pediatrics* 2023 (1) : 103, 10.1186/s12887-023-03873-x.
- Hotz S., In-corpore. Ce que le droit fait à nos corps, *DroitMatrimonial*, 23.02.2023.
- Burgat S./ Dupont A-S./ Hotz S./ Levy M. (eds.) : *Familles et professions de la santé: de la naissance à la mort*, Basel 2023.
- Vuille J./ Boillet V./ Hefti A. / Kapferer N./ Hotz S. (eds.): *In-corpore, What the law does to our bodies / Ce que le droit fait à nos corps / Was das Recht mit unserem Körper Macht*, Zurich/St.Gallen 2024 (en cours).
- Boillet V./ Hotz S./ Hugentobler M./ Kapferer N. (eds.): *Frauenstimmrecht : Mechanismen des (Un)rechts avec*,/ Zurich / Saint-Gall 2024 (en cours).
- Intersectionnalité : *Glossaire scientifique à l'honneur de Pascal Mahon*, Matthey F. , Dupont AS., Défago Gaudin V. (éds.), Bâle/Neuchâtel 2023 p. 192-196.
- Hotz, S., Working group paper on the new cantonal law on equality, Canton Basel-City, January 2023.
- Droit de la santé, in : Bohnet/Dupont (éd.), *Le droit pour le praticien 2022 / 2023*, Bâle/Neuchâtel 2023, p. 131-142 (avec Natalia Cossentino).
- Droit des personnes, in : Bohnet/Dupont (éd.), *Le droit pour le praticien 2022 / 2023*, Bâle/Neuchâtel 2023, p. 143-166 (avec Jérôme Saint-Phor).

### **Mélanie Levy**

- Anna Galmiche/Félix Delerm/Mélanie Levy, Healthwashing: corporate communication strategies in a legal gray zone, *Loyola Consumer Law Review*, 2023 36(1), p. 23-89.
- Mélanie Levy, Plus vite, plus haut, plus masculin?, *Bulletin des médecins suisses*, 2023 103(39), p. 64-65.
- Alice Bryk Silveira/Mélanie Levy, Public-Private Partnerships: Including Risk Creators to Fight NCDs?, *Jusletter*, 2023.
- Mélanie Levy, Sur le plan juridique, la pandémie n'est pas finie, *Bulletin des médecins suisses*, 2023 104(24), p. 88-89.
- Mélanie Levy, Leur corps, leur choix: vraiment?, *Bulletin des médecins suisses*, 2023 103(11), p. 72-73.
- Sabrina Burgat/Anne-Sylvie Dupont/Sandra Hotz/Mélanie Levy (ed.), *Familles et professions de la santé: de la naissance à la mort*, Basel 2023.

### **Astrid Pilottin**

- AI and medical devices, Conference poster, Neighbors' Party EPFL-UniNE, Novembre 2023.
- Health apps under MedDO and the legal status of online platforms, *Jusletter*, 30 janvier 2023.

### **Jérôme Saint-Phor**

- Droit des personnes, in : Bohnet/Dupont (éd.), Le droit pour le praticien 2022 / 2023, Bâle/Neuchâtel 2023, p. 143-166 (avec Sandra Hotz).
- Droit des familles, in : Bohnet/Dupont (éd.), Le droit pour le praticien 2022 / 2023, Bâle/Neuchâtel 2023, p. 167-185 (avec Michael Saul et Sabrina Burgat).

### **Michael Saul**

- Droit des familles, in : Bohnet/Dupont (éd.), Le droit pour le praticien 2022 / 2023, Bâle/Neuchâtel 2023, p. 167-185 (avec Sabrina Burgat et Jérôme Saint-Phor).

### **Vladislava Talanova**

- Collaboration à l'évaluation des lignes directrices de CIOMS International Guidelines on good governance practice for research institutions publiées en novembre 2023. Ces lignes directrices ont été élaborées par le groupe de travail Good Governance Practice for Research Institutions de CIOMS sous la présidence du Prof. Dominique Sprumont.

## **6. Recherches**

### **6.1 Projets de recherche de l'IDS**

Le projet international TRREE sur la réglementation de la recherche médicale, dirigé par Dominique Sprumont, s'étend aux pays de l'Est de l'Europe et en Chine et poursuit sa progression. Depuis 2017, TRREE prélève un émolument CHF 50.00 pour le téléchargement du certificat pour le module GCP (Good Clinical Practice), uniquement pour les personnes des pays à revenus élevés selon la Banque mondiale. Les ressources financières ainsi obtenues permettent de couvrir non seulement les frais de maintenance du site mais aussi de sa mise à jour et de son développement. Le projet TRREE a en outre obtenu en 2021 un financement de 17 mois du Conseil des organisations internationales des sciences médicales pour élaborer des directives Good Governance Practice for Research Institutions.

Le projet de recherche Sinergia du FNS sur la santé personnalisée, piloté par le Prof. Panese de l'Université de Lausanne et commencé le 01.01.2019 s'est poursuivi jusqu'en février 2023. Le volet juridique a été réalisé par Géraldine Marks et Alexandre Dosch sous la direction de Dominique Sprumont.

Le projet de la professeure Mélanie Levy intitulé The Increasing Weight of Regulation: The Role(s) of Law as a Public Health Tool in the Prevention State (subside Eccellenza du FNS.) Son équipe composée de quatre doctorant-e-s explore plusieurs facettes de la problématique générale de l'influence que le droit peut avoir sur la prévention des maladies non transmissibles, compte tenu notamment de l'importance des comportements individuels dans les causes de ces maladies.

Le projet Sinergia FamyCH : Family Custody Arrangements and Child Well-Being in Switzerland de la professeure Sabrina Burgat (UniNE), Joëlle Darwiche (UNIL), Laura Bernardi (UNIL), Elli Mosayebi (EMI Architekten, ETH) a débuté en septembre 2023. Dans la partie « droit » de la professeure Burgat une doctorante est engagée à l'IDS.

Le projet PNR 80 Covid-19 policies and inequities in adult wellbeing: Building back fairer from the pandemic in Switzerland sous la direction du professeur Joachim Martin, Unisanté, Lausanne avec la Prof. Sandra Hotz et le Prof. Dominique Sprumont, Institut de droit de la santé et Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel et Prof. Mauricio Avendano, Unisanté et Dr. Yves Henchoz, Unisanté et Prof. Patrick Bodenmann, Unisanté et Dr. Nolwenn Bühler, Unisanté a continué. Dans la partie droit un Postdoc est engagé à l'IDS : Ce projet associe le droit, l'économie, la socio-anthropologie, la politique sociale, l'épidémiologie et la médecine sociale, pour mieux comprendre les effets des mesures prises dans les différents cantons suisses pendant la pandémie de Covid-19, sur le bien-être de la population. Le but est de fournir aux décideurs et aux praticiens des outils pour mieux appréhender de futures crises.

## **6.2 Thèses de doctorat**

Les thèses de doctorat suivantes étaient en cours de rédaction en 2023 sur des sujets de droit de la santé, sous la direction de professeur-e-s rattaché-e-s à l'IDS :

- Laura Amey, La prise en charge thérapeutique en milieu carcéral, au regard du principe d'équivalence des soins (directeur de thèse : Olivier Guillod).
- Alice Bryk Silveira, Involving risk creators? A legal analysis of public-private partnerships as a response to tackle non-communicable diseases. Cette thèse s'inscrit dans le projet FNS Eccellenza The Increasing Weight of Regulation: The Role(s) of Law as a Public Health Tool in the Prevention State (directrice de thèse : Mélanie Levy).
- Félix Delerm, Par-delà la tradition libérale : Développer la responsabilité sociale dans la lutte contre les maladies non-transmissibles. Cette thèse s'inscrit dans le projet FNS Eccellenza The Increasing Weight of Regulation: The Role(s) of Law as a Public Health Tool in the Prevention State (directrice de thèse : Mélanie Levy).
- Alexandre Dosch, Le corps humain et ses parties détachées (directeur de thèse : Dominique Sprumont).
- Anna Galmiche, Le raisonnement judiciaire face au caractère intersectionnel des inégalités climatiques et de santé (directrice de thèse : Mélanie Levy).
- Aude Guillot, L'architecture des Healthy Nudges: Quels enjeux juridiques ? La thèse s'inscrit dans le cadre du projet FNS Eccellenza The Increasing Weight of Regulation: The Role(s) of Law as a Public Health Tool in the Prevention State (directrice de thèse : Mélanie Levy).
- Dylan Hofmann, Votre assureur maladie, un ami qui vous veut du bien ? - Analyse juridique des mesures instaurées par les assurances « entrepreneuriales » dans le but d'inciter les individus à modifier leur comportement pour leur santé et fondées sur les technologies de l'automesure (directrice de thèse : Mélanie Levy).

- Natacha Joset-Cavaleri, Le devoir d'information en santé publique (directeur de thèse : Dominique Sprumont).
- Ruth-Esther N'goran, Les médecines dites alternatives, complémentaires et traditionnelles (MAC/MT) : Aspects historiques et de droit comparé (directeurs de thèse : Anne-Sylvie Dupont et Olivier Guillod).
- Astrid Pilottin, La surveillance de la conformité des dispositifs médicaux et en particulier des logiciels médicaux (directeur de thèse : Daniel Kraus).
- Guillaume Roduit, Le Code de Nuremberg et son influence dans la réglementation de la recherche impliquant des êtres humains (directeur de thèse : Dominique Sprumont).
- Jérôme Saint-Phor, Le système de déclaration des incidents médicaux : analyse sous l'angle de la sécurité des patients, du secret médical et de la responsabilité médicale (directeur de thèse : Olivier Guillod).
- Michael Saul, Réglementation des relations familiales patrimoniales par le droit privé : tension entre régulation et privatisation – Etude de droit suisse et anglais à partir d'une approche historique féministe (directrice de thèse : Sabrina Burgat).
- Asel Soorbekova (directrice de thèse : Anne-Sylvie Dupont).
- Alissa Semenova, L'autorisation de pratiquer à charge de l'assurance obligatoire des soins (directrice de thèse : Anne-Sylvie Dupont, thèse UNIGE).
- Vladislava Talanova, Biobanques, internormativité et gouvernance (directeur de thèse : Dominique Sprumont).
- Songül Yavavli, Le droit comme déterminant social de la santé : l'exemple de la réglementation des vaccinations. Étude de droit international et de droit comparé (directeur de thèse : Dominique Sprumont).

### **6.3 Mémoires de master**

En 2023, plusieurs mémoires de master consacrés à des thématiques de droit de la santé ont été rédigés par des étudiant-e-s de master sous la direction de membres de l'IDS et soutenus avec succès, notamment les suivants :

#### **Sous la direction de Sabrina Burgat (50%)**

- Larissa Disler, Le concubinage : Y a-t-il un besoin d'une forme de cohabitation libre ou une nécessité de protection renforcée par une réglementation légale ?.
- Sylvie Migueis da Costa, Les droits des personnes trans\* en Suisse.
- Samantha Trani, La protection par le droit civil suisse des enfants victimes de maltraitance et plus particulièrement de maltraitance psychologique – Exposition au conflit parental, conflit de loyauté et aliénation parentale.
- Léa Zeugin, La protection des mineurs – Le cas particulier des maltraitances en institution de placement.

### **Sous la direction d'Anne-Sylvie Dupont (50%)**

- Mégane Amiet, Le financement uniforme des prestations ambulatoires et stationnaires : une solution au déséquilibre et aux incitations négatives du système de financement actuel ?.
- Oriane Roeder, L'accès aux soins des personnes relevant de l'asile.
- Alexandre Bussy, Le caractère efficace, approprié et économique des prestations de l'assurance-maladie (prix UNINEXT 2023).
- Kimberley Stehlin, L'incapacité de travail confrontée à la crise du coronavirus.

### **Sous la direction de Sandra Hotz (50%)**

- Franca Josefina Bommer : Les informations (excédentaires) et le droit de ne pas être informé (Tests génétiques).
- Pereira Pavia Sabrina : Le consentement dans le don d'organes post-mortem : du consentement explicite au consentement présumé.
- Stéphanie De Sousa Ferreira : L'assistance au suicide des mineures en Suisse.
- Callihorhé Mützberger : L'accès des personnes trans\* à la procréation médicalement assistée.
- Lou Antille : La procédure de transplantation d'utérus - Enjeux éthiques et juridiques.

### **Sous la direction de Mélanie Levy (75%)**

- Danaë Evard, Les disparités en matière de santé en Suisse.
- Charlotte Blanc, Dans quelles mesures la promotion et la prévention en matière de santé sexuelle ont-elles leur place dans le milieu scolaire ? (Mémoire publié dans la rubrique Magister de Weblaw).
- Enhas Nur, La juridicisation de la maternité.
- Fanny Comfaits, Violences gynécologiques et obstétricales : L'importance du consentement lors des examens gynécologiques et obstétricaux - Comment faire évoluer le cadre juridique actuel pour assurer une meilleure relation de soins dans le domaine gynécologique et obstétrical.
- Sabrina Louafi, La contraception en Suisse : un enjeu pour l'autodétermination des femmes.
- Sara Regazzoni, L'accès à la contraception d'urgence en Suisse.
- Sandra Capporoso, Le harcèlement scolaire et le droit.
- Alicia Nicolai, Le rôle des mesures de santé publique dans la lutte contre les maladies non transmissibles : l'émergence de nouveaux enjeux juridiques.
- Marie Carrillo, L'intelligence artificielle dans le domaine du droit pharmaceutique.
- Jade Donzallaz, Des OGM dans nos assiettes ? Analyse du cadre légal relatif aux OGM dans la loi fédérale sur le génie génétique et dans celle sur les denrées alimentaires, incluant des aspects de droit international.

### **Sous la direction de Dominique Sprumont (50%)**

- Emma Jammot, Ensuring national and global access to Covid-19 vaccines in pandemic times: Comparative aspects from France, Switzerland and the United Kingdom.
- Estelle Sigaut-Démoulin, Ethical, moral and legal thoughts on the end-of-life decisions and assisted dying practices”. A comparative study of the Swiss, English and French regulatory frameworks.

## **7. Prix et bourses**

### **Anna Galmiche**

- Obtention de la Subvention égalité, Bureau égalité et diversité, Université de Neuchâtel

### **Vladislava Talanova**

- Obtention du prix Agnès Thomas de droit de la santé de l'AFDS (Association Française de Droit de la Santé) dans le cadre de l'école d'été de la Chaire UNESCO Ethique, Science et Société présentation intitulée Gouvernance : comment maîtriser les enjeux juridiques et éthiques des biobanques.

## **8. Conférences en droit de la santé**

### **Nathalie Brunner**

- « Nouveaux » moyens de communication avec les patient-e-s, nouvelles obligations pour les médecins ? Formation continue de la Société Neuchâteloise de Médecine, 08.06.2023

### **Anne-Sylvie Dupont**

- Financement des soins à domicile et des séjours en EMS, Seniors et droit social : défis actuels, Faculté de droit, Colloque du Pôle Berenstein Seniors et droit social : défis actuels, Genève, 06.06.2023.

### **Anna Galmiche**

- Intervention au séminaire d'études Naître ou ne pas naître, de l'Antiquité au XXIème siècle à l'Université de Montpellier, 06-07-08.09.2023.
- 1<sup>ère</sup> participation et coordination à l'occasion du concours de plaidoirie Les 24 heures du droit de la santé à Lille, 03-04.05.2023.

### **Aude Guillot**

- Intervention à la Conférence internationale FRI – Conférence Gender Law à L'Université de Neuchâtel – in-corpore : what the law do to our bodies, présentation intitulée : Obstetrical Violence. An Emergency Issue, 09-10.02.2023.

## **Dylan Hofmann**

- Intervention à la FRI Conférence Gender Law à L'Université de Neuchâtel, in-corpore : what the law does to our bodies, présentation intitulée FemTech et droits reproductifs : Quid de l'empowerment, 09-10.02.2023.
- Intervention lors du séminaire doctoral international en droit de la santé à l'Université de Montréal, présentation intitulée Entre empowerment et surveillance des droits reproductifs, 11-12.05.2023.
- Intervention lors du Workshop Health Data and Health Data Spaces: Actors, Narratives, and Surveillance organisé conjointement par l'IDS et l'IDHEAP à Lausanne, présentation intitulée FemTech and reproductive rights: what about the promised empowerment of users? Cross-reflections with Health Data Spaces, 07-08 juin 2023.

## **Sandra Hotz**

- Reproductive Justice : Rights and Norms, Inequalities and Discrimination, Conférence Reproductive Trouble ? Technology, Gender and Politics, 29-30.11.2023, University of Geneva.
- Das Recht auf Nichtwissen aus Sicht des Selbstbestimmungsrechts Formation annuel de la conférences des commissions d'éthiques, sur invitation de l'Office Fédéral de la Santé, Berne 20.11.2023, Berne.
- La Participation un droit et un outil pour pouvoir accepter ?, Congrès annuel sur Acceptation, force ou faible ?, Association Neuchâteloise d'Accueil et d'Action en Psychiatrie (ANAAP), 16.11.2023, Neuchâtel.
- Covid : Aspects normatifs sur la vulnérabilité, Swiss Public Health Conference 2023, 13.09.2023, Lausanne.
- Droit à l'autodétermination et le mandat pour cause d'inaptitude, Le mandat pour cause d'inaptitude, Congrès annuel de la Fondation Notariat Suisse, 04.9.2023 Université Lausanne.
- Recht und Praxis queerer Familienkonstellationen, 15.06.2023 Abteilung Diversity, Université de Bâle.
- Directives anticipées, projet de soins anticipé, plan de crise conjoint : quelle place pour le consentement libre et éclairé du/ de la patient.e ?, 16.05.2023 Université de Lausanne, Faculté de Droit et de la Médecine.
- Quelle place pour l'autodétermination dans les soins de santé mentale? Cycle de conférence sur Re-p(an)penser le soin psychiatrique? Centre Neuchâteloise de la psychiatrie, 24.03.2023 Neuchâtel (avec Natalia Cossentino).
- In-corpore What does law do to our bodies ? Conférence internationale biannuelle de Gender Law organisé avec Prof. Veronique Boillet, Unil, Dre. Angela Hefti, Columbia University, Nils Kapferer, Unige et Prof. Joelle Vuilli, Unifr), 07-08.02.2023 Université de Neuchâtel.

- Cyberstalking : Cybergewalt im rechtsfreien Raum ?, 16 jours contre la violence, 03.11.2023 Université de Berne.

### **Mélanie Levy**

- Solidarity – A new paradigm in health data sharing? Between profits and precision public health, Health Data and Health Data Spaces: Actors, Narratives, and Surveillance, Universities of Neuchâtel and Lausanne, Switzerland, 08.06.2023.
- The walk of shame: Access to emergency contraception in Switzerland, Gosteli Gespräche, Berne, 22-23.06.2023.
- FemTech: entre empowerment et surveillance, Assises Vers une égalité de genre dans le numérique? University of Lausanne and EPFL, Switzerland, 07-08.09.2023.
- When epidemiology and proportionality meet: judicial discourse in the aftermath of a public health emergency, Science, Expertise and other Modes of Knowledge: Trends, Patterns, and Prospects, Swiss Association for the Studies of Science, Technology & Society (STS-CH), 01.09.2023.
- Loi fédérale de santé: une voie pour la réforme du système de santé suisse, Stakeholder Workshop UniSanté et ASSM, 10.2023, Berne.
- Exceptionnalisme agricole, Workshop, Université de Neuchâtel, 12.2023.

### **Géraldine Marks**

- Intervention lors du Forum de clôture du projet DoPHis 2023 Santé personnalisée : Dialogue et Prospective, 28-29.04.2023.
- Scientific Legal Mapping of Covid-19 Policies and Legal Epidemiology. Swiss Public Health Conference 2023 Parallel session II How did Covid-19 policies influence inequalities in health: Building back fairer from the pandemic. 12.09.2023, Lausanne.
- Participation à la table ronde Comment obtenir une bonne santé de la population: Quelles sont nos options au niveau de la législation? Swiss Public Health Conference 2023, 13.09.2023, Lausanne.

### **Natalia Cossentino**

- Re-p(an)penser le soin psychiatrique? Quelle place pour l'autodétermination dans les soins de santé mentale? Cycle de conférence au Centre neuchâtelois de la psychiatrie, CNP Neuchâtel, 24.03.2023 (avec Sandra Hotz)

### **Astrid Pilottin**

- Intervention lors de la conférence organisée par l'European Health Law Association à l'université de Göttingen, présentation intitulée Software as medical devices : Switzerland, a desert island in the middle of the European blue, 03-04.05.2023.
- Intervention lors du séminaire doctoral international en droit de la santé à l'Université de Montréal, présentation intitulée Logiciel comme dispositifs médicaux : la Suisse, une île déserte dans le bleu européen ?, 11-12.05.2023.

- Intervention lors de la 29<sup>e</sup> Journée de droit de la santé et 13<sup>e</sup> Journée de droit de l'innovation, présentation intitulée Défi de la mise sur le marché de logiciels médicaux, 14.09.2023.

### **Michael Saul**

- 12<sup>e</sup> congrès de l'Association romande des assistant-e-s médical (ARAM), Présentation intitulée Dossier, ouvre-toi, 05.11.2023.

## **9. Mandats**

Durant l'année 2023, l'Institut de droit de la santé a entamé, poursuivi ou terminé plusieurs mandats que lui avaient confiés des cantons, des offices fédéraux et d'autres organismes publics, voire privés. Les plus importants sont mentionnés ci-dessous (sujet, mandant, personnes responsables à l'IDS).

- Secrétariat exécutif et scientifique de la Conférence latine des affaires sanitaires et sociales (CLASS) et de ses trois groupements (GRSP, GLAS, GRAS; santé publique, assurances sociales, action sociale) (Nathalie Brunner, Samuel Sandoz, Sabrina Burgat et Isabelle Garin).
- Mandat portant sur les prestations d'intérêt général dans le canton de Vaud (Anne-Sylvie Dupont, Dylan Hofmann).
- Mandat du CLDJP portant sur le financement des séjours à Curabilis (Anne-Sylvie Dupont, Nathalie Brunner).
- Mandat de l'OFSP portant sur la procréation médicalement assistée et le recours à l'assurance maladie (Anne-Sylvie Dupont, Sandra Hotz, Sabrina Burgat, Mélanie Levy avec Tiffaine Stegmüller).
- Mandat d'UniSanté et de l'ASSM portant sur la santé : état du droit international et de la Constitution fédérale & possibilités d'ancrage d'une loi fédérale sur la santé (Mélanie Levy, Nathalie Brunner).
- Mandat de l'État de Vaud portant sur un nouveau contrat de prestations du canton avec Association vaudoise d'aide et de soins à domicile AVASAD (Anne-Sylvie Dupont, Dylan Hofmann).
- Mandat du Canton de Fribourg portant sur les compétences pour les cantons de régler certains aspects de l'exercice de la profession d'infirmière, respectivement infirmier-ère de pratique avancée (Nathalie Brunner, Sabrina Burgat, Mélanie Lévy).
- Mandat de l'Ensemble hospitalier de la Côte et Arsanté pour l'accompagnement d'un projet pilote de financement des soins par capitation (Anne-Sylvie Dupont).
- Mandat de la Plateforme-Reha.ch portant sur diverses questions en lien avec le tarif ST-Reha (Anne-Sylvie Dupont, Nathalie Brunner).

## 10. Autres activités des membres de l'IDS (sélection)

### **Sabrina Burgat**

- Membre du Conseil de santé – Commission consultative du Conseil d'État ;
- Vice-Présidente du Conseil d'Administration du Centre neuchâtelois de psychiatrie ;
- Membre du comité de rédaction de la Revue suisse de droit de la santé/Schweizerische Zeitschrift für Gesundheitsrecht.

### **Rachel Christinat**

- Membre du Conseil d'Administration du Réseau hospitalier neuchâtelois ;
- Membre du Comité stratégique de la fondation GARDP.

### **Anne-Sylvie Dupont**

- Conseil scientifique ProRaris ;
- Membre du comité de rédaction de la Revue suisse de droit de la santé/Schweizerische Zeitschrift für Gesundheitsrecht.

### **Sandra Hotz**

- Présidente de la commission d'éthique de l'Université de Neuchâtel ;
- Vice-Présidente de l'Autorité de Conciliation en matière de la santé (AMCS), Neuchâtel ;
- Vice-Présidente de la commission des plaintes, Neuchâtel ;
- Vice-Présidente de la commission des plaintes relative aux questions et au soutien des personnes avec un handicap ;
- Chargée d'enseignement de Gender Law, Faculté de Droit, Université de Bâle ;
- Membre du groupe de travail interdisciplinaire sur le TDAH et enfants de l'OFS (Office Fédéral de la Santé) ;
- Membre du Conseil de fondation de la Swiss School of Public Health+ ;
- Membre du Academic Board of the SSPH+ Inter-university Graduate Campus ;
- Membre du comité de rédaction de la Revue suisse de droit de la santé / Schweizerische Zeitschrift für Gesundheitsrecht ;
- Membre du comité de rédaction du Gender Law Newsletter, Suisse.

### **Mélanie Levy**

- Déjeuner académique Exceptionnalisme agricole - subventionner le sucre pour le taxer ensuite?, décembre 2023 ;
- Membre du comité de recrutement pour la nouvelle direction de la SSPH+ ;
- Membre du Conseil de fondation de la Swiss School of Public Health+ ;

- Membre du Ethikgremium für Organspende und Transplantation de Swisstransplan  
Membre du Conseil de fondation de la Swiss School of Public Health+ ;
- Membre du Academic Board of the SSPH+ Inter-university Graduate Campus;
- Membre du comité de rédaction de la Revue suisse de droit de la santé / Schweizerische Zeitschrift für Gesundheitsrecht.

### **Dominique Sprumont**

- Président de la commission cantonale vaudoise d'éthique de la recherche impliquant des êtres humains ;
- Membre du comité de l'Association suisse des Commissions d'éthique de la recherche (swissethics) ;
- Membre du Comité exécutif du Council for International Organizations of Medical Sciences (CIOMS) ;
- Membre fondateur du European Network of Research Ethics Committees (EUREC), [www.eurecnet.org](http://www.eurecnet.org), membre du comité exécutif ;
- Fondateur et coordinateur de l'initiative Training and Resources in Research Ethics Evaluation (TRREE).

### **Varia**

L'institut est sollicité régulièrement par les médias en particulier par la RTS dans les émissions telles que (« on en parle », forum, etc).

Les codirectrices sont également régulièrement citées dans des articles de presse consacrés à des thématiques de santé (Arcinfo, Le Temps, le Journal du Jura, la NZZ Watson, média Keystone et Heidi.news, etc.).

Neuchâtel, mai 2024